



Sillans, le 5 octobre 2023

Personne n'est inemployable !

Partant de cette conviction, dans le cadre de son nouveau Programme départemental d'insertion vers l'emploi (PDI-E) pour la période 2023-2027, le Département a créé depuis mai un dispositif expérimental : la brigade environnementale de l'Isère. Cette brigade, ce sont 5 allocataires du RSA embauchés par la collectivité en tant qu'agents de terrain, pour une durée de 1 an. L'objectif ? Redonner un rythme de travail, une formation, un horizon.

Ce matin, le Président du Département Jean-Pierre Barbier a rencontré 4 des 5 agents de terrain du dispositif expérimental qu'est la Brigade environnementale de l'Isère (BEI), en présence de Joël Gullon, Président de Bièvre Isère Communauté, d'André Gay, Maire de Sillans, et des représentants d'Osez, une structure d'insertion avec laquelle le Département travaille régulièrement.

Pendant un an, les 5 agents de la BEI sont en contrat Parcours emploi compétences (PEC) à 80 %. Leur semaine type ? A moitié sur le terrain, sur des chantiers d'entretien de sites naturels, à moitié sur des temps de formation technique espaces verts, grâce aux intervenants du Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de La Côte Saint-André, et sur des temps d'accompagnement socio-professionnel, aussi bien avec l'animatrice locale d'insertion dédiée, au sujet de leur projet professionnel, qu'avec divers intervenants sur les thématiques de la mobilité, de la nutrition...

Par ce travail quotidien qui couple travail de terrain, remise à niveau scolaire, formations et accompagnement socio-professionnel poussé, l'objectif est d'améliorer leur employabilité vis-à-vis de différents acteurs économiques publics et privés. Ce dispositif expérimental permet au Département d'être complémentaire des structures d'insertion du territoire.

Le PDI-E

Le PDI-E part du principe que c'est par l'emploi que l'allocataire du RSA pourra se réinsérer dans la société et que nul n'est inemployable. Le Département place ainsi l'innovation, l'expérimentation et le partenariat au cœur de son nouveau programme en développant 4 axes stratégiques :

- agir sur et pour un emploi accessible à tous ;
- garantir des parcours d'insertion vers l'emploi dynamiques, personnalisés et sécurisés ;
- assurer le juste droit, droits et devoirs ;
- soutenir les pratiques professionnelles des référents et les modes de faire transversaux.



Côté chiffres, après un pic conjoncturel durant la crise sanitaire du nombre de foyers allocataires qui est monté à plus de 24 600 allocataires fin 2020, ce nombre a repris son évolution d'avant crise. Depuis décembre 2015, il a en effet baissé globalement de plus de 16 %, redescendant sous la barre des 21 000 allocataires actuellement (20 982 en juillet 2023). Un chiffre historiquement bas, qui n'était plus atteint depuis 2013.

Cette tendance à la baisse, plus marquée en Isère que dans le reste de la France, s'explique par la forte reprise économique dans le département suite à la crise sanitaire, et aussi par les effets positifs de la politique d'insertion du Département.

« La Brigade environnementale de l'Isère que nous rencontrons aujourd'hui est la première que nous mettons en place. En 5 mois, on peut voir l'assiduité des agents, qui démontre leur motivation et leur adhésion. Et c'est grâce à eux, mais aussi grâce à l'accompagnement poussé que nos services ont mené, et je tiens à les en remercier. A la fin du contrat des agents, nous évaluerons ce dispositif expérimental afin de savoir comment il peut être reconduit, pour permettre à d'autres allocataires, éloignés de l'emploi, de pouvoir faire le choix du retour à l'emploi », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

« Avec la Brigade environnementale de l'Isère, le Département a souhaité lancer un projet transversal, qui crée de l'emploi pour des allocataires du RSA, qui facilite leur insertion socio-professionnelle et qui préserve la biodiversité. C'est un véritable projet de développement durable, en somme ! Comme a coutume de le dire Christophe Charles, notre Vice-président en charge de l'action sociale, de l'insertion et du logement, le RSA est un passage, un parachute, ce n'est pas une fin, une voie sans issue. Notre conviction, c'est que personne n'est inemployable. Notre volonté, c'est d'accompagner tous ceux qui le souhaitent vers un retour à l'emploi. C'est l'ambition de ce projet », indique la Vice-présidente en charge de l'environnement et de la biodiversité Céline Dolgopyatoff Burlet.

Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr